



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 2 - SAISON 2022/2023 **Réunion restreinte du vendredi 21 octobre 2022**

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Stéphane CAPUT, Maxime KANDEL, Gaëtan MEYER, Michel MICHAUT, Richard PIOT
Excusés	Quentin BERNARD, Didier GUIOLARD

1. PV de la réunion plénière du 19 août 2022.

Le PV de la réunion du vendredi 19 août 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan du rassemblement de début de saison et de la séance de rattrapage.

Le 03 septembre dernier, 89 arbitres étaient convoqués au rassemblement de début de saison. 63 ont répondu présent, 26 étaient pointés absents.

Tous les absents, excusés ou non, ont été de nouveau convoqués au rattrapage qui s'est déroulé un mois après, le 08 octobre. Cinq arbitres ne pouvant justifier officiellement leur absence ont été sanctionnés conformément au barème des mesures administratives du Règlement Intérieur de la CDA.

Au final, le taux de présence des officiels est de l'ordre de 90%. (Rassemblement + rattrapage)

Six arbitres de club étaient présents au rassemblement sur les 9 que compte l'effectif actuel. Les absents seront convoqués au rassemblement de printemps afin d'être en conformité avec le statut de l'arbitrage.

Côté résultats, 7 échecs au test physique ont été relevés.

Les notes du test théorique sont globalement satisfaisantes dans les catégories supérieures et AA mais bien moins satisfaisantes dans les autres catégories et tout particulièrement chez les jeunes.

Les membres de la commission ne peuvent que déplorer ce faible niveau de connaissance des Lois du Jeu et envisagent des solutions pour rehausser le niveau, notamment la mise en place de nouveaux centres de cours.

La CDA remercie vivement le club de l'ASPTT Chaumont et son président pour la mise à disposition de leurs infrastructures ainsi que pour leur accueil chaleureux.

Elle remercie le collège de La Rochotte pour la mise à disposition de l'amphithéâtre du collège.

Elle remercie également les membres de la CRA et arbitres de ligue présents pour leur présence et participation au bon déroulement du rassemblement, sans oublier Aurélien Briest, CTRA de la ligue Grand Est, pour ses interventions de qualité.

3. Point sur les désignations et les observations.

Stéphane Caput nous indique que deux candidats arbitres pour l'accèsion rapide en D1 restent en lice à ce jour. Ils seront observés par Jean-François AUBRY puis par Stéphane lui-même, Gaëtan MEYER les verra une troisième et dernière fois courant mars/avril. Les deux autres candidats n'ont pas été retenus, leur note n'ayant pas atteint le minimum attendu fixé pour ce concours.

Il nous informe qu'à son grand dépit et depuis le début de la saison, il ne peut compter que sur une moyenne de 45 arbitres adultes disponibles par week-end pour couvrir les championnats de R2 à la D3, ce qui est très peu et ne lui permet pas de couvrir complètement le championnat D2. Environ un tiers des arbitres adultes est constamment indisponible tous les week-ends, sur un effectif déjà bien peu fourni.

Difficile, dans ces conditions, de mener à bien et en toute sérénité sa délicate mission...

Par contre, il tient à souligner qu'il est satisfait du fait qu'il n'a quasiment plus d'indisponibilités tardives sans motif réel et sérieux. Il ajoute que les arbitres stagiaires sont accompagnés dans la mesure du possible dès leur premier match.

Après délibération, il a été décidé qu'il n'est pas opportun pour cette saison, de scinder la catégorie D2 en 2 groupes.

Gaëtan MEYER nous informe qu'il dispose pour le moment de 14 jeunes arbitres désignables sur un effectif total de 21 (JAD + stagiaires). La différence s'explique par le fait que certains sont en attente de validation de leur licence et que d'autres tardent à renouveler.

Aucun problème particulier n'est à signaler dans ses désignations.

Concernant les arbitres de club dont il a la gestion, il envisage d'envoyer un rappel à ceux qui n'ont pas encore fait apposer la mention « arbitre de club » sur leur licence car la date limite de cette demande approche. Pour rappel elle est fixée au 31 octobre.

Les arbitres de club se verront également rappeler que le maximum de rencontres qu'ils peuvent prétendre arbitrer est fixé à 8 selon le Règlement Intérieur de la CDA.

En ce qui concerne les observations, Didier GUIOLARD nous informe par la voix de Stéphane que les observations sont légèrement en avance sur le planning prévu.

Sept D1 ont été vus sur les 11 de cette catégorie, 1 Promo sur les 3, 11 D2 sur les 16, 6 D3 sur les 18, 4 AA sur les 10 et 2 JAD sur 6. Les candidats D1 n'ont pas encore été vus.

1 accompagnement sur 4 a été effectué pour les stagiaires adultes et aucun pour les 15 stagiaires jeunes.

Les désigneurs remercient vivement les observateurs pour leur grande disponibilité.

Après un point précis sur les nouveaux observateurs, il s'avère que ceux-ci sont très peu sollicités depuis le début de la saison. Nos deux désigneurs vont faire en sorte de se tourner vers eux afin de soulager nos observateurs confirmés.

Point ETDA : FIA et candidats Ligue.

Jean-François nous donne les résultats de la dernière FIA qui s'est déroulée à Valcourt.

Sur les 14 inscrits, 7 ont validé leur examen d'arbitre stagiaire.

Un candidat ne s'est pas présenté, 3 ont abandonné la formation en cours de route et 3 autres ont échoué.

Parmi les 7 reçus, un sera affecté dans le district de la Marne.

Un grand merci à Aurélien NAPLOSZEK, Jérémy MAILLARD et Loïc CATOIR (en formation) pour tout le travail accompli avec ces candidats.

La 2^{ème} FIA se déroulera à Esnouvaux du 21 janvier au 11 février 2023 et à ce jour, 13 candidats sont inscrits.

Les formations à venir :

Samedi 03 décembre : FIA Futsal au district.

Samedi 10 et 17 décembre 2022 : Formation Arbitre de Club au district.

FIA Féminine : Projection sur novembre 2022. Projet en cours avec l'aide du district.

Félicitations à Eddy CANTONNET et Clément GIRAULT pour leurs réussites aux tests d'entrées en tant que candidats Ligue. Nous leur souhaitons à tous les deux de valider leurs examens terrain et de confirmer ainsi leurs affectations respectivement en tant qu'arbitre L3 et AAL3.

Merci à Quentin BERNARD pour tout le travail de préparation accompli avec nos deux candidats.

5. Courriers divers.

-Courriers de Jean-Philippe BELTZUNG (D1), Xavier BOSSU (D2), Joël PAQUIS (D2), Hervé HENRY (D3) et Charlie LESOING (Jeune Stagiaire) nous annonçant leurs arrêts de l'arbitrage. Que chacun soit ici remercié pour son engagement et les services rendus à l'arbitrage.

-Courrier de Ounas HADJEM (D1) contestant une décision de la CDA. Pris note.

-Courrier de Mehdi KAID (JAD) demandant les démarches à effectuer pour candidater en Ligue. Réponse lui sera donnée rapidement.

-Courrier du secrétaire du club d'Arc en Barrois demandant des précisions sur l'avenir d'un de ses arbitres qui n'a pas arbitré depuis plus d'un an. Réponse lui a été donnée par le président de la CDA.

-Courrier du président du club de Moëslains relatant le comportement d'un arbitre lors d'une rencontre. Pris note.

-Courrier du président du club de Sarrey-Montigny demandant des explications sur les désignations d'un de ses arbitres. Réponse lui a été donnée par le président de la CDA.

6. Questions diverses.

Le président nous informe que les indemnités des arbitres et observateurs ont été revalorisées en Ligue en début de saison. L'indice applicable passe à 0,446 pour les arbitres et à 0,423 pour les observateurs.

En District une revalorisation a également eu lieu mais pour l'instant elle ne concerne que les membres et les observateurs. L'indice passe en ce début de saison à 0,330 avec une base de 22 € pour les observateurs.

Une augmentation des indemnités a été demandée pour les arbitres, cette question sera à l'Ordre du Jour de la prochaine réunion du CoDir du 08 novembre.

Un point du règlement concernant l'exclusion temporaire a été envoyé à tous (arbitres et observateurs) par courriel et est disponible sur le Portail FFF.

Le district de la Haute Marne est à la recherche d'un service civique basé sur le développement de l'arbitrage amateur. Si vous avez entre 16 et 25 ans et êtes intéressé, vous avez la possibilité de présenter votre candidature à Jordan SIMON, directeur du district, à l'adresse suivante : direction@hautemarne.fff.fr

Ouverture d'un nouveau centre de cours dans le nord du département au Club House de Marnaval depuis le 11 octobre 2022.

Une séance par mois de 18h à 20h00 ouverte à tous. Animateur responsable : Loïc CATOIR (06 34 60 26 06)

Les Journées Nationales de l'Arbitrage Protocole Compétitions Amateurs auront lieu du 18 au 30 octobre.

L'AG du District Haute-Marne se tiendra le vendredi 25 novembre à Bologne dès 18h00.

Maxime Kandel nous explique que son manque de disponibilité pour les observations est dû en grande partie à ses missions de délégations.

Le secrétaire informe que le corrigé du test théorique du rassemblement a été envoyé à tous les arbitres et que leurs copies seront disponibles lors du rassemblement de printemps. Les notes obtenues à ce test sont disponibles auprès de Didier Guiolard sur simple demande. (didier.guiolard6252@gmail.com)

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h00.

Prochaines réunions prévues : Bureau le vendredi 22 novembre à 18h30 en visioconférence et plénière le vendredi 24 février 2023 à 18h30 au District.

Le Secrétaire,

A stylized, cursive signature in black ink, appearing to read 'Michaut'.

Michel MICHAUT

Le Président,

A stylized, cursive signature in black ink, appearing to read 'Aubry'.

Jean-François AUBRY